

MJR DISTRIBUTION

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : CENTRE COMMERCIAL DES MUGUETS – 38070 ST QUENTIN FALLAVIER
913 284 345 RCS VIENNE
LA « SOCIETE »

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE LA GERANCE DU 06-08-2026

Le soussigné,

Monsieur Grégory DUMAS,

Associé unique et seul Gérant de la Société

Après avoir préalablement rappelé ce qui suit :

Par décisions de l'Associé unique en date du 21 juillet 2026, il a été notamment décidé,

- d'autoriser l'apport des 800 parts sociales de la Société détenues par Monsieur Grégory DUMAS au profit de la société GDGroupe, pour une valeur de 700 000 euros, en échange de 70 000 parts sociales de 10 euros,
- d'agréer la société GDGroupe en qualité de nouvelle associée de la Société,
- de modifier l'article 7 des statuts de la Société, sous réserve et à compter de la réalisation de l'apport précité.

Ceci exposé, le gérant :

CONSTATE la réalisation définitive de l'apport des 800 parts sociales détenues par Monsieur Grégory DUMAS dans le capital de la Société au profit de la société GDGroupe, agréée en qualité de nouvelle associée ;

CONSTATE que la modification de l'article 7 des statuts, décidée par décisions de l'Associé unique en date du 21 juillet 2026, est désormais définitive, ledit article étant modifié comme suit :

« ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

*Le capital social est fixé à la somme de **HUIT MILLE EUROS (8 000 €)**, divisé en huit cents (800) parts égales de dix euros (10 €) chacune, intégralement libérées et attribuées en totalité à l'associé unique, la société GDGroupe. »*

CONFERE tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par le gérant et consigné sur le registre des décisions.

Monsieur Grégory DUMAS
Gérant et Associé

DocuSigned by:

9D5E9FBE53FF4DF...